

Liste des tarifs Demande de permis et certificat

* Délai d'émission de permis et de certificats : 30 jours

* Le tarif est le même pour renouveler un permis ou certificat.

Type de permis		Tarif	Caducité	Article
Permis de lotissement		35 \$ / lot	6 mois	3.1
Permis de construction incluant : * Transformation * Agrandissement * Déplacement * Addition d'un bâtiment	Bâtiment Accessoire	35 \$	6 mois	4.1
	Bâtiment Agricole	1 \$ par 1 000 \$ de valeur estimative des travaux sans être inférieur à 75 \$	12 mois	4.1
	Bâtiment Commercial ou Industriel	1 \$ par 1 000 \$ de valeur estimative des travaux sans être inférieur à 125 \$	12 mois	4.1
	Bâtiment Résidentiel	1 \$ par 1 000 \$ de valeur estimative des travaux sans être inférieur à 100 \$	12 mois	4.1
Certificats		Tarif	Caducité	Article
Rénovation		1 \$ par 1 000 \$ de valeur estimative des travaux sans être inférieur à 35 \$	6 mois	6.1
Installation de piscine		35 \$	6 mois	5.3.1
Exercice d'un usage secondaire dans une habitation		35 \$	6 mois	5.3.2
Exercice d'un usage ou destination de l'immeuble		35 \$	6 mois	5.3.3
Déplacement d'une construction sur un autre terrain		35 \$	60 jours	5.3.4
Démolition d'une construction		35 \$	3 mois	5.3.5
Travaux effectués sur la rive ou le littorale des lacs et des cours d'eau		35 \$	6 mois	5.3.6
Travaux d'aménagements de lac ou étang artificiel		35 \$	6 mois	5.3.7
Travaux dans les zones d'inondations ou d'embâcles		35 \$	6 mois	5.3.8
Enseigne ou d'un panneau-réclame : construction, installation, modification et entretien		35 \$	6 mois	5.3.9
Abattage d'arbres	Coupe forestière d'une superficie de 1 ha à et moins	35 \$	6 mois	5.3.10
	Coupe forestière d'une superficie de 1 à 2 ha	50 \$	6 mois	
	Coupe forestière d'une superficie de 2 à 3 ha	75 \$	6 mois	
	Coupe forestière d'une superficie de 3 ha	100 \$	6 mois	
Installation de septique, construction, réparation ou modification	Installation complète	70 \$	6 mois	5.3.11
	Fosse septique	35 \$	6 mois	
	Champ d'épuration	35 \$	6 mois	
Captage des eaux souterraines : aménagement d'un ouvrage		35 \$	6 mois	5.3.12
Épandage de matières résiduelles fertilisantes		35 \$	6 mois	5.3.13
Chauffage à combustion : installation extérieure		35 \$	6 mois	5.3.14
Capteurs solaires : installation		35 \$	6 mois	5.3.15
Éolienne domestique : installation		35 \$	6 mois	5.3.16
Éolienne commerciale : installation		35 \$	6 mois	5.3.17
Géothermie : installation système		35 \$	6 mois	5.3.18
Tout autre certificat		35 \$	6 mois	5.3.19
Entrée charretière		15 \$		3.6
Modification au règlement de zonage * Remboursée s'il y a refus de procéder par le Conseil municipal * L'excédent non utilisé est remboursé au promoteur		2 000 \$		2.0
Analyse et recommandation d'une demande à la CPTAQ		40 \$		
Intervention du conciliateur-arbitre		30 \$/heure		
Le présent règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.				3.0